

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
104.27

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : Aide Départementale au Fonctionnement en Politique de la Ville (ADFPV) - 1ère Répartition et Aide Départementale à l'Investissement en Politique de la Ville - 2ème Répartition - Exercice 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Politique de la Ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la politique en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des territoires de veille, le Département est sollicité par 15 associations pour cette première répartition des crédits de fonctionnement et la deuxième en investissement.

Plus précisément les demandes de subventions sont réparties comme suit:

- 19 demandes de subventions de fonctionnement portées par 14 associations pour la mise en œuvre de projets spécifiques pour un montant total de 148 500 euros.
- 1 demande de subvention d'investissement portée par l'association Ambition Citée pour la construction d'un collège, sur le 13^{ème} arrondissement de Marseille, développant un dispositif éducatif et scolaire spécifique adapté aux défis éducatifs des zones urbaines défavorisées, à la lutte contre le décrochage scolaire et à l'insertion sociale et culturelle des jeunes.

Le montant total de cette demande s'élève 90 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL